

Cour d'Appel de Paris

Tribunal de

Jugement de

6° Chambr

N° minute

N° parquet

Plaidé le 20

Délibéré le

EXTRAIT DES MINUTES DU SECRETARIAT GREFFE
DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
D'EVRY

JUGEMENT CORRECTIONNEL

A l'audience publique du Tribunal Correctionnel d'Évry le [REDACTED] **DEUX MILLE DIX-NEUF,**

composé de Madame [REDACTED] juge, présidente du tribunal correctionnel désignée comme juge unique conformément aux dispositions de l'article 398 alinéa 3 du code de procédure pénale.

Assistée de Madam [REDACTED] efferrière,

en présence de Madam [REDACTED] substitut,

A l'audience publique du Tribunal Correctionnel du 20 Février 2019 a été appelée l'affaire

ENTRE :

Monsieur le PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE, près ce tribunal, demandeur et poursuivant

ET

Prévenu

Nom :

né le 1

de SC

Nation

Situati

Situati

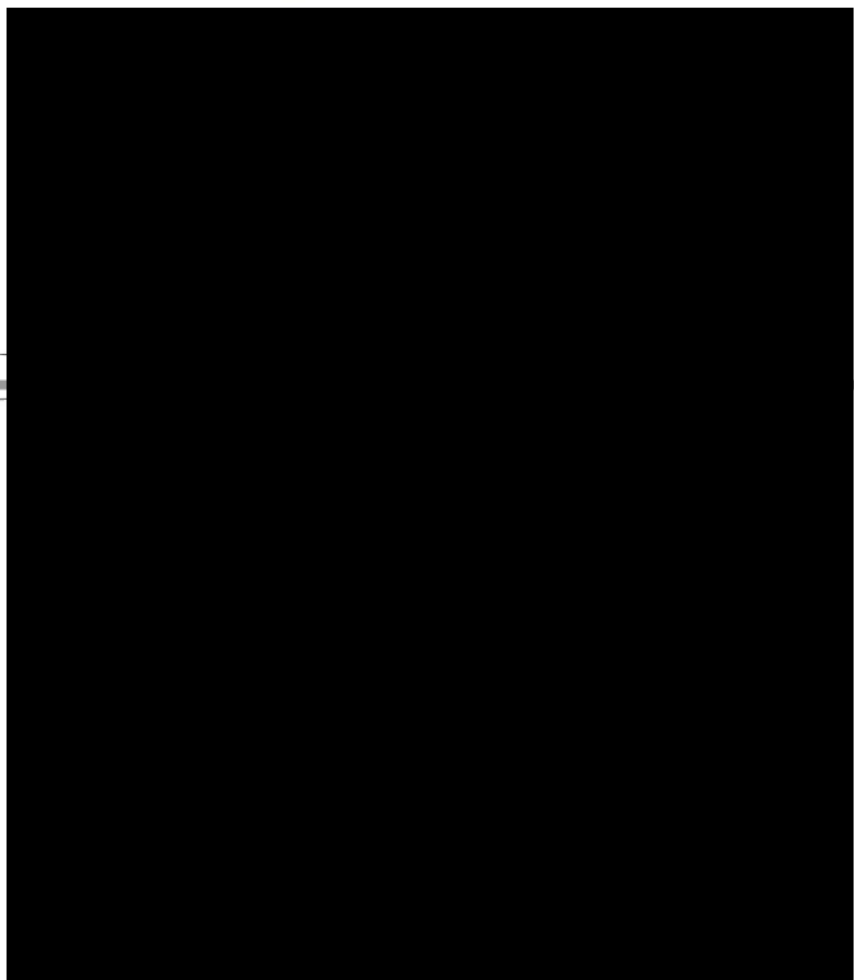
Antécédents judiciaires

comparant assisté de Maître *JOSSEAUME Rémy* avocat au barreau de PARIS,

Prévenu des chefs de :

CONDUITE DE VEHICULE SOUS L'EMPIRE D'UN ETAT ALCOOLIQUE :
CONCENTRATION D'ALCOOL PAR LITRE D'AU MOINS 0,80 GRAMME
(SANG) OU 0,40 MILLIGRAMME (AIR EXPIRE) faits commis le 15 novembre
2017 à [REDACTED]

SUR L'EXCEPTION DE NULLITE :



PAR CES MOTIFS

Le tribunal, statuant publiquement, en premier ressort et **contradictoirement** à l'égard de [REDACTED]

SUR L'EXCEPTION DE NULLITE :

FAIT DROIT à l'exception de nullité soulevée par le conseil du prévenu ;

SUR LE FOND :

RELAXE [REDACTED] pour les faits de CONDUITE DE VEHICULE SOUS L'EMPIRE D'UN ETAT ALCOOLIQUE :
CONCENTRATION D'ALCOOL PAR LITRE D'AU MOINS 0,80 GRAMME
(SANG) OU 0,40 MILLIGRAMME (AIR EXPIRE) commis le 15 novembre 2017
à [REDACTED]